

Niveau :	MASTER	M1 60 ECTS
Domaine :	Sciences humaines et sociales	
Mention :	MEEF PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION (PIF)	
Parcours :	Accompagnement et Analyse des Pratiques Professionnelles (2A2P)	
Volume horaire :	150h	

CONTACTS

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>INSPE Etienne BOGGIO etienne.boggio@u-bourgogne.fr Franck MOREL Franck.Morel@u-bourgogne.fr</p>	<p>INSPE Service formation ☎ 03.80.39.35.93 secretariat.pif-2a2p@inspe.u-bourgogne.fr</p>
<p>Composante(s) de rattachement : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Bourgogne</p>	

1. PRESENTATION GENERALE

Cette orientation « Accompagnement et Analyse de Pratique professionnelle » est choisie pour se différencier du master « *ingénierie de formation* » porté par l'institut Diderot, autre département de l'INSPE Université de Bourgogne. Il correspond à une forte demande, aussi bien du côté du Rectorat pour la formation initiale des tuteurs en établissement scolaire que pour la formation des formateurs susceptibles d'intervenir en INSPE (**FA** : formateurs académiques pour le second degré et **PEMF** : maîtres formateurs du premier degré), que du côté des professionnels de terrain (premier et second degré) qui cherchent à acquérir de nouvelles connaissances et à développer de nouvelles compétences ou à faire évoluer leurs compétences professionnelles déjà bien intégrées (pour les titulaires du CAFIPEMF).

De plus, pour ces personnels déjà enseignants ou déjà formateurs, l'obtention de ce master peut s'inscrire dans un projet qualifiant à moyen ou à long terme avec pour objectif de devenir formateur académique (FA), maître formateur (PEMF) ou pour pouvoir se présenter aux concours de l'agrégation pour les enseignants du second degré, ou encore, pour prétendre à un diplôme équivalent aux étudiants en formation à l'INSPE.

Ce master est donc avant tout destiné à des collègues des premiers et seconds degrés qui souhaitent s'investir dans la formation des enseignants au sens le plus large. Reposant sur des bases solides qui apportent à la fois des savoirs théoriques (savoirs académiques), des savoirs d'action issus des expériences professionnelles, et le développement des compétences professionnelles ainsi qu'une évolution de la posture spécifique d'accompagnement. Ce master est organisé pour répondre à des classes de situations professionnelles que l'étudiant (futur formateur) est amené à résoudre dans les actions principales de ce nouveau métier de formateur d'adultes.

Avec l'obtention de ce master, l'enseignant pourra s'investir dans la formation à plusieurs niveaux :

- Au niveau très local de l'établissement d'accueil des étudiants de master 1 et/ou de master 2 (étudiant ou professeur stagiaire) ; cette fonction renvoie ici à la mission de tuteur établissement.

- Au niveau de l'INSPE avec des interventions ponctuelles reposant sur des savoirs très spécifiques au plan disciplinaires ou transversal.
- Au niveau de l'INSPE, avec des interventions plus spécifiques dans le cadre de l'animation des « Groupes de Références » (un formateur suit un groupe de 4 étudiants) qui suppose des travaux en petits groupes, des visites dans les établissements et l'accompagnement des étudiants avec l'aide à la rédaction de différents documents (ex : accompagnement de la rédaction des mémoires professionnelles pour des M2).
- Au niveau de l'INSPE, avec une fonction de formateur académique (2^e degré) ou de maître formateur (1^{er} degré).

L'année de master 2, tout comme l'année de master 1, est organisée à partir du principe de faisabilité pour des usagers qui doivent allier la reprise d'étude et la poursuite d'une activité professionnelle d'enseignement. Pour ce faire, les 150h de formation sont dispensées sur la base de deux semaines de formation (octobre et février) et de dix samedis.

Ce master vise une double exigence liée à la recherche d'une part, et d'autre part, à l'acquisition de compétences disciplinaires, professionnelles et didactiques de niveau master en lien avec ses spécificités : l'accompagnement et l'analyse des pratiques professionnelles d'enseignement. Cette centration sur ces deux axes prioritaires n'exclut pas l'acquisition d'une culture commune à tout futur formateur d'enseignant de l'école primaire, du collège, du lycée, voire de l'enseignement supérieur. Cette culture commune vient compléter les savoirs dispensés en formation et les expériences riches et diverses déjà réalisées dans l'exercice du métier d'enseignant. Cette culture commune repose d'une part, sur l'acquisition de connaissances autour du contexte d'exercice du métier d'enseignant et de formateur dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (approche psychologique, historique, sociologique, etc.), et d'autre part, d'enseignements répondant à des questions d'actualité générales ou spécifiques selon les niveaux d'enseignement (la refondation de l'École, les nouveaux programmes, les nouveaux parcours, les éducations à..., le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la dimension éthique du métier...).

L'acquisition des savoirs et des compétences se développe également à partir d'une activité professionnelle d'accompagnement durant la première et la seconde année, avec la participation à des formations INSPE sous la responsabilité de formateurs INSPE et/ou d'accompagnement d'étudiants. Cette activité servira de référence à la rédaction d'un mémoire professionnel en fin de première année et sera le support d'une activité de recherche qui donnera lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche en fin de seconde année.

2. OBJECTIF GENERAL ET CONTENUS

Au travers des formations dispensées, l'objectif principal de ce master est de forger un formateur accompagnateur, analyste, concepteur et cultivé du point de vue de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui agit dans le respect des personnes et selon un cadre éthique.

Les compétences développées au sein de ce master sont en lien direct avec le « Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs » proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (les quatre domaines de compétences sont mentionnés en gras dans le texte ci-dessous).

En prenant appui sur les diverses situations professionnelles que le formateur est amené à rencontrer dans son exercice professionnel, ce master vise le développement des compétences suivantes :

- Accompagner un étudiant ou un stagiaire seul et/ou un petit groupe (**Accompagner l'individu et le collectif**).
- Analyser les pratiques à l'aide de cadres théoriques variés (**Analyser**).
- Conduire une séance d'Analyse de Pratique en grand groupe (**Concevoir**).
- Développer le « Savoir Analyser » des stagiaires.
- Conduire un entretien de conseil suite à une observation de séance (leçon) (**Observer – Analyser – Évaluer**).
- Concevoir une formation, la mettre en œuvre et l'évaluer (**Penser – Concevoir – Élaborer**).

Les contenus principaux sont structurés autour des thèmes et notions principales :

- L'accompagnement,
- L'accompagnement spécifique des personnes en difficulté professionnelle,
- L'analyse de pratique (générale et didactique),

- L'analyse du travail et de l'activité (référence à la psychologie du travail, à l'ergonomie et à la didactique professionnelle),
- Les actions de conseil avec les formes d'entretiens dans la cadre des visites aux étudiants ou aux collègues,
- L'ingénierie de formation pour les formations d'adultes (généralités et spécificités),
- Le développement professionnel des enseignants (les novices et les chevronnés),
- La recherche dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation des adultes.

3. ORGANISATION

Le M1 représente 150 heures de cours en présentiel afin de diminuer le temps de présence des usagers qui sont également en poste. Cependant, la charge de travail sur une année reste conséquente avec, entre autres, l'écriture d'un mémoire de recherche.

Organisation du master : les formations se déroulent en deux semaines de formation bloquée (semaine complète de formation) et en formation filée les samedis (7h de formation par samedi) pour permettre à tous d'accéder à ce master dans de bonnes conditions de faisabilité. Les deux semaines bloquées (5 x 8h par semaine) s'effectuent durant les semaines universitaires avec une semaine à la Toussaint, et une semaine durant les vacances scolaires de février.

- **2 semaines : 2 x 40h = 80h**
- **10 samedis de 7h = 70h**
- Soit une année de **150h de formation**

Ce master MEEF est organisé selon une architecture intégrant une formation professionnalisante (développement de compétences et de postures spécifiques) et une initiation à la recherche, au travers de cinq unités d'enseignement rapportées aux classes de situations professionnelles :

1. Unité « **culture professionnelle** »,
2. Unité « **accompagnement** »,
3. Unité « **analyse des pratiques professionnelles** », dont une partie sera mutualisée avec le master EBEP (21h de mutualisation)
4. Unité « **recherche en éducation** » dont une partie sera mutualisée avec le master EBEP (21h de mutualisation)
5. Unité « **éducation et formation** » qui inclut le mémoire professionnel en M1 et le mémoire de recherche en M2

Durant ce master, les stages ou « dispositifs d'accompagnement » s'organisent durant la première année (M1) et la seconde année du master (M2) ; ils viennent s'inscrire dans la complémentarité entre savoirs pratiques et savoirs théoriques. Les étudiants ont la possibilité de prendre plusieurs fonctions, soit en responsabilité directe pour les personnels du rectorat ou de l'INSPE (ex : tuteur établissement, responsable de groupe de référence), soit en pratique accompagnée avec un tuteur établissement ou un formateur de l'INSPE. Cette activité d'accompagnement peut servir de support au mémoire professionnel en première année.

4. LABORATOIRE D'APPUI ET OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Laboratoires d'appui possibles :

- IREDU (sur la connaissance du système éducatif)
- UPDPF (Agrosup Dijon et uB) (sur la didactique professionnelle)
- Les laboratoires de Besançon...

Les ressources INSPE en termes de formateurs INSPE Dijon et labs :

Nathalie CHARVY (MCF) : analyse de pratique

Lucie CORBIN (MCF 16^e) : la recherche expérimentale en psychologie

Sophie GENELOT (MCF 70e) : évaluation des élèves et classes sans notes

Daniel JANICHON (docteur 70^e) : socle commun, valeurs, compétences sociales

Pierre OLIVIER (FA EPS) : analyse du travail.

Thierry TRONCIN (docteur 70^e) : les difficultés d'apprentissage

Les ressources INSPE en termes de formateurs INSPE Besançon :

Yves Félix MONTAGNE (MCF STAPS) : analyse de pratique et psychanalyse

Jean Pierre MINARY (PU psycho) : analyse de pratique

Intervenants extérieurs et ouverture à l'international :

- Stéphane BRAU ANTONY (INSPE Reims) PU : analyse de l'activité type analyse du travail.
- Claire MIEUSSET (INSPE Reims) MCF : accompagnement des enseignants et instruction au sosie
- Vincent GROSSTEPHAN (INSPE Reims) MCF : recherche en formation sur le conseil pédagogique, formation continue de professeurs.
- Jacques MEARD (Université Lausanne SUISSE) PU : analyse de pratique
- Benoit LENZEN (Université Genève Suisse) PU : recherches sur la formation des enseignants

5. ACCES AU M1

La formation MEEF première année est accessible après une première phase de pré-inscription en mai-juin pour un nombre limité à 20 étudiants pour des raisons d'encadrement des mémoires sur les deux années. Cette pré-inscription est accessible :

De plein droit :

- Titulaires d'un Master MEEF
- Aux enseignants titulaires lauréats d'un concours d'enseignement du premier ou du second degré (CRPE, CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP...) ou d'une agrégation ET pouvant justifier d'un niveau bac+3 obtenu

Sur dossier :

- Aux enseignants non-titulaires (hors fonctionnaires-stagiaires) et pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'enseignement de l'éducation et de la formation

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- L'accès à ce M1 est possible par le biais de la validation d'acquis ou équivalence de diplôme pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Pour tout renseignement, s'adresser :

- En formation initiale : s'adresser au secrétariat pédagogique de l'INSPE Dijon en charge de la discipline
- En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

6. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

● Régime général

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Validation

Les unités d'enseignement, semestres et années sont validées :

- Soit par obtention de chacun des éléments qui la compose ;

- Soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

La validation des unités d'enseignement, semestres et années entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits. La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'INSPE chargé du suivi.

● **Compensation**

La compensation est organisée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues lors des évaluations, pondérées par les coefficients, et s'opère :

- Entre les éléments constitutifs d'une même UE ;
- Entre les UE d'un même semestre ;
- Entre les deux semestres de la **même année** universitaire.

● **Capitalisation**

Les éléments constitutifs, unités d'enseignement et semestres, dont la valeur en crédits européens est fixée, sont capitalisables. Tout semestre, toute UE, tout élément constitutif crédité(e) capitalisé(e) est définitivement acquis(e) si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20. Il (elle) ne peut être passé(e) à nouveau par l'étudiant.

Il en est de même pour les UE non validées mais qui se trouvent dans les semestres validés par compensation ainsi que pour le semestre non validé mais qui se trouve dans une année obtenue par compensation.

Les éléments constitutifs, UE et semestres sont affectés d'un coefficient.

- **Capitalisation** de l'UE : chaque UE est définitivement validée et capitalisée soit par obtention de chacun des éléments constitutifs qui la composent, soit par compensation (moyenne générale pondérée des éléments constitutifs de l'UE supérieure ou égale à 10 sur 20) ;
- **Capitalisation du semestre** : chaque semestre est définitivement validé et capitalisé soit par obtention de chacune des UE qui le composent, soit par compensation entre les UE et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- **Capitalisation de l'année** : chaque année est validée soit par obtention de chacun des deux semestres qui la composent soit par compensation entre les deux semestres et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20.

La convocation aux examens est faite par courrier électronique

● **Assiduité**

Les TD sont obligatoires (sauf régimes particuliers ci-dessous). La justification des absences est examinée par le responsable du diplôme. Toute absence doit faire l'objet d'une demande. Les justifications (documents originaux) doivent présenter explicitement les dates pour lesquelles l'absence est demandée, la demande fera apparaître clairement les dates, les horaires et le libellé des cours qui ne seront pas suivis.

Trois absences injustifiées ou non autorisées aux TD entraînent l'attribution de la note zéro dans l'enseignement considéré et pour les deux sessions d'examen. Quatre absences injustifiées ou non autorisées dans un enseignement entraînent l'interdiction de se présenter aux deux sessions de l'examen terminal. Dans les deux cas l'étudiant ne sera pas convoqué à l'examen en question.

● **Régime spécial**

Régime salarié et assiduité

Les demandes de régime salarié devront être adressées au secrétariat le plus tôt possible après la rentrée officielle. Les étudiants qui bénéficient du régime salarié sont dispensés d'assiduité aux TD. Cette dispense ne sera effective qu'après la demande, sous réserve d'autorisation. Avant, la présence aux TD sera obligatoire comme pour le régime normal. Dans le cas des demandes tardives une commission sera réunie. Les dossiers de demande de régime salarié devront faire apparaître : une attestation originale de l'employeur (contrat de

travail) sur laquelle seront précisés les dates de l'emploi (début et fin), les jours d'emploi dans la semaine ainsi que les horaires journaliers.

Aucun statut de salarié ne sera délivré sans l'ensemble de ces informations.

Descriptif des enseignements MASTER 1 - Semestre 1

UE1 : CULTURE PROFESSIONNELLE	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Les grands pédagogues	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CC	4
TOTAL UE				4		15		15		4
UE2 : ACCOMPAGNEMENT	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Accompagnement et visite conseil	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6
UE3 : ANALYSE de pratiques professionnelles	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Conduite de groupe d'analyse de situations professionnelles à partir de récits	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6
UE4 : RECHERCHE EN EDUCATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Problématisation et mémoire professionnel	OBLIG	70	INSPE	10		15		15	CC	10
TOTAL UE				10		15		15		10
UE5 : EDUCATION ET FORMATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Analyse d'articles en éducation et formation d'adultes	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CT	4
TOTAL UE				4		15		15		4
TOTAL Semestre 1				30	0	75	0	75		30

Descriptif des enseignements MASTER 1 - Semestre 2

UE1 : CULTURE PROFESSIONNELLE	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Communication et ingénierie de formation. Analyse de l'activité.	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CC	4
TOTAL UE				4		15		15		4
UE2 : ACCOMPAGNEMENT	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Accompagnement et relation d'aide.	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6
UE3 : ANALYSE de pratiques professionnelles	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Observation et analyse de travail en groupe APP	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6
UE4 : RECHERCHE EN EDUCATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Mémoire professionnel et évaluation à partir d'indicateurs précis	OBLIG	70	INSPE	10		15		15	CC	10
TOTAL UE				10		15		15		10
UE5 : EDUCATION ET FORMATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Recherche en formation d'adultes	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CT	4
TOTAL UE				4		15		15		4
TOTAL Semestre 2				30	0	75	0	75		30
TOTAL Master 1				60	0	150	0	150		60

Niveau :	MASTER	M2 60 ECTS
Domaine :	Sciences humaines et sociales	
Mention :	PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION (PIF)	
Parcours :	Accompagnement et Analyse des Pratiques Professionnelles (2A2P)	
Volume horaire :	150h	

CONTACTS

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
INSPE Etienne BOGGIO etienne.boggio@u-bourgogne.fr Franck MOREL Franck.Morel@u-bourgogne.fr	INSPE Service formation ☎ 03.80.39.35.93 secretariat.pif-2a2p@inspe.u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Bourgogne	

1. PRESENTATION GENERALE

Cette orientation « Accompagnement et Analyse de Pratique professionnelle » est choisie pour se différencier du master « *ingénierie de formation* » porté par l'institut Diderot, autre département de l'INSPE Université de Bourgogne. Il correspond à une forte demande, aussi bien du côté du Rectorat pour la formation initiale des tuteurs en établissement scolaire que pour la formation des formateurs susceptibles d'intervenir en INSPE (**FA** : formateurs académiques pour le second degré et **PEMF** : maitres formateurs du premier degré), que du côté des professionnels de terrain (premier et second degré) qui cherchent à acquérir de nouvelles connaissances et à développer de nouvelles compétences ou à faire évoluer leurs compétences professionnelles déjà bien intégrées (pour les titulaires du CAFIPEMF).

De plus, pour ces personnels déjà enseignants ou déjà formateurs, l'obtention de ce master peut s'inscrire dans un projet qualifiant à moyen ou à long terme avec pour objectif de devenir formateur académique (FA), maître formateur (PEMF) ou pour pouvoir se présenter aux concours de l'agrégation pour les enseignants du second degré, ou encore, pour prétendre à un diplôme équivalent aux étudiants en formation à l'INSPE.

Ce master est donc avant tout destiné à des collègues du premier et du second degré qui souhaitent s'investir dans la formation des enseignants au sens le plus large. Reposant sur des bases solides qui apportent à la fois des savoirs théoriques (savoirs académiques), des savoirs d'action issus des expériences professionnelles, et le développement des compétences professionnelles ainsi qu'une évolution de la posture spécifique d'accompagnement. Ce master est organisé pour répondre à des classes de situations professionnelles que l'étudiant (futur formateur) est amené à résoudre dans les actions principales de ce nouveau métier de formateur d'adultes.

Avec l'obtention de ce master, l'enseignant pourra s'investir dans la formation à plusieurs niveaux :

- Au niveau très local de l'établissement d'accueil des étudiants de master 1 et/ou de master 2 (étudiant ou professeur stagiaire) ; cette fonction renvoie ici à la mission de tuteur établissement.
- Au niveau de l'INSPE avec des interventions ponctuelles reposant sur des savoirs très spécifiques au plan disciplinaires ou transversal.

- Au niveau de l'INSPE, avec des interventions plus spécifiques dans le cadre de l'animation des « Groupes de Références » (un formateur suit un groupe de 4 étudiants) qui suppose des travaux en petits groupes, des visites dans les établissements et l'accompagnement des étudiants avec l'aide à la rédaction de différents documents (ex : accompagnement de la rédaction des mémoires professionnelles pour des M2).
- Au niveau de l'INSPE, avec une fonction de formateur académique (2^e degré) ou de maître formateur (1^{er} degré).

L'année de master 2, tout comme l'année de master 1, est organisée à partir du principe de faisabilité pour des usagers qui doivent allier la reprise d'étude et la poursuite d'une activité professionnelle d'enseignement. Pour ce faire, les 150h de formation sont dispensées sur la base de deux semaines de formation (octobre et février) et de dix samedis.

Ce master vise une double exigence liée à la recherche d'une part, et d'autre part, à l'acquisition de compétences disciplinaires, professionnelles et didactiques de niveau master en lien avec ses spécificités : l'accompagnement et l'analyse des pratiques professionnelles d'enseignement. Cette centration sur ces deux axes prioritaires n'exclut pas l'acquisition d'une culture commune à tout futur formateur d'enseignant de l'école primaire, du collège, du lycée, voire de l'enseignement supérieur. Cette culture commune vient compléter les savoirs dispensés en formation et les expériences riches et diverses déjà réalisées dans l'exercice du métier d'enseignant. Cette culture commune repose d'une part, sur l'acquisition de connaissances autour du contexte d'exercice du métier d'enseignant et de formateur dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (approche psychologique, historique, sociologique, etc.), et d'autre part, d'enseignements répondant à des questions d'actualité générales ou spécifiques selon les niveaux d'enseignement (la refondation de l'École, les nouveaux programmes, les nouveaux parcours, les *éducations à...*, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la dimension éthique du métier...).

L'acquisition des savoirs et des compétences se développe également à partir d'une activité professionnelle d'accompagnement durant la première et la seconde année, avec la participation à des formations INSPE sous la responsabilité de formateurs INSPE et/ou d'accompagnement d'étudiants. Cette activité servira de référence à la rédaction d'un mémoire professionnel en fin de première année et sera le support d'une activité de recherche qui donnera lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche en fin de seconde année.

2. OBJECTIF GENERAL ET CONTENUS

Au travers des formations dispensées, l'objectif principal de ce master est de forger un formateur accompagnateur, analyste, concepteur et cultivé du point de vue de l'éducation, de la formation et de la recherche, qui agit dans le respect des personnes et selon un cadre éthique.

Les compétences développées au sein de ce master sont en lien direct avec le « Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs » proposé par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (les quatre domaines de compétences sont mentionnés en gras dans le texte ci-dessous).

En prenant appui sur les diverses situations professionnelles que le formateur est amené à rencontrer dans son exercice professionnel, ce master vise le développement des compétences suivantes :

- Accompagner un étudiant ou un stagiaire seul et/ou un petit groupe (**Accompagner l'individu et le collectif**).
- Analyser les pratiques à l'aide de cadres théoriques variés (**Analyser**).
- Conduire une séance d'Analyse de Pratique en grand groupe (**Concevoir**).
- Développer le « Savoir Analyser » des stagiaires.
- Conduire un entretien de conseil suite à une observation de séance (leçon) (**Observer – Analyser – Évaluer**).
- Concevoir une formation, la mettre en œuvre et l'évaluer (**Penser – Concevoir – Élaborer**).

Les contenus principaux sont structurés autour des thèmes et notions principales :

- L'accompagnement,
- L'accompagnement spécifique des personnes en difficulté professionnelle,
- L'analyse de pratique (générale et didactique),

- L'analyse du travail et de l'activité (référence à la psychologie du travail, à l'ergonomie et à la didactique professionnelle),
- Les actions de conseil avec les formes d'entretiens dans la cadre des visites aux étudiants ou aux collègues,
- L'ingénierie de formation pour les formations d'adultes (généralités et spécificités),
- Le développement professionnel des enseignants (les novices et les chevronnés),
- La recherche dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation des adultes.

3. ORGANISATION

Le M2 représente 150 heures de cours en présentiel afin de diminuer le temps de présence des usagers qui sont également en poste. Cependant, la charge de travail sur une année reste conséquente avec, entre autres, l'écriture d'un mémoire de recherche.

Organisation du master : les formations se déroulent en deux semaines de formation bloquée (semaine complète de formation) et en formation filée les samedis (7h de formation par samedi) pour permettre à tous d'accéder à ce master dans de bonnes conditions de faisabilité. Les deux semaines bloquées (5 x 8h par semaine) s'effectuent durant les semaines universitaires avec une semaine à la Toussaint, et une semaine durant les vacances scolaires de février.

- **2 semaines : 2 x 40h = 80h**
- **10 samedis de 7h = 70h**
- Soit une année de **150h de formation**

Ce master MEEF est organisé selon une architecture intégrant une formation professionnalisante (développement de compétences et de postures spécifiques) et une initiation à la recherche, au travers de cinq unités d'enseignement rapportées aux classes de situations professionnelles :

6. Unité « **culture professionnelle** »,
7. Unité « **accompagnement** »,
8. Unité « **analyse des pratiques professionnelles** », dont une partie sera mutualisée avec le master EBEP (21h de mutualisation)
9. Unité « **recherche en éducation** » dont une partie sera mutualisée avec le master EBEP (21h de mutualisation)
10. Unité « **éducation et formation** » qui inclut le mémoire professionnel en M1 et le mémoire de recherche en M2

Parmi les cinq unités d'enseignement, deux sont proposées en commun avec le M2 PIF, parcours EBEP (Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers) pour une partie des heures sur l'Analyse des pratiques professionnelles et sur la Recherche en éducation, tant au S3 qu'au S4. Cela représente 42h d'enseignement qui seront programmées des samedis.

Durant ce master, les stages ou « dispositifs d'accompagnement » s'organisent durant la première année (M1) et la seconde année du master (M2) ; ils viennent s'inscrire dans la complémentarité entre savoirs pratiques et savoirs théoriques. Les étudiants ont la possibilité de prendre plusieurs fonctions, soit en responsabilité directe pour les personnels du rectorat ou de l'INSPE (ex : tuteur établissement, responsable de groupe de référence), soit en pratique accompagnée avec un tuteur établissement ou un formateur de l'INSPE. Cette activité d'accompagnement peut servir de support à la recherche en deuxième année pour le mémoire de recherche.

4. LABORATOIRE D'APPUI ET OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Laboratoires d'appui possibles :

- IREDU (sur la connaissance du système éducatif)
- UPDPF (Agrosup Dijon et UB) (sur la didactique professionnelle)
- Les laboratoires de Besançon...

Les ressources INSPE en termes de formateurs INSPE Dijon et labos :

Nathalie CHARVY (MCF) : analyse de pratique

Lucie CORBIN (MCF 16^e) : la recherche expérimentale en psychologie

Sophie GENELOT (MCF 70e) : évaluation des élèves et classes sans notes
Daniel JANICHON (docteur 70e) : socle commun, valeurs, compétences sociales
Séverine MILLOTE (MCF 70e) : intervention sur la recherche
Pierre OLIVIER (FA EPS) : analyse du travail.
Thierry TRONCIN (docteur 70e) : les difficultés d'apprentissage

Les ressources INSPE en termes de formateurs INSPE Besançon :

Yves Félix MONTAGNE (MCF STAPS) : analyse de pratique et psychanalyse
Jean-Pierre LEVAIN (MCF psychologie) : dispositifs d'analyse de pratique (pratique et recherche)
Jean Pierre MINARY (PU psycho) : analyse de pratique

Intervenants extérieurs et ouverture à l'international :

- Guy LAPOSTOLLE (LISEC Nancy) PU : sur accompagnement et analyse politique, histoire du système éducatif.
- Stéphane BRAU ANTONY (INSPE Reims) PU : analyse de l'activité type analyse du travail.
- Claire MIEUSSET (INSPE Reims) MCF : accompagnement des enseignants et instruction au sosie
- Vincent GROSSTEPHAN (INSPE Reims) MCF : recherche en formation sur le conseil pédagogique, formation continue de professeurs.
- Jacques MEARD (Université Lausanne SUISSE) PU : analyse de pratique
- Ghislain CARLIER (Université Louvain Belgique) : recherches sur les enseignants en formation
- Benoit LENZEN (Université Genève Suisse) PU : recherches sur la formation des enseignants
- Cécilia BORGES (UQAM, Montréal) PU : andragogie et connaissances des enseignants

5. ACCES AU M2

La formation MEEF 2ème année est accessible :

De plein droit :

- Titulaires d'un Master 1 MEEF 2A2P
- Aux enseignants titulaires d'un concours d'enseignement du premier ou du second degré (CRPE, CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP...) ou d'une agrégation ET pouvant justifier d'un niveau bac+4

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- L'accès à ce M2 est possible par le biais de la validation d'acquis ou équivalence de diplôme pour les personnes justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Pour tout renseignement, s'adresser :

- En formation initiale : s'adresser au secrétariat pédagogique de l'INSPE Dijon en charge de la discipline
- En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Des passerelles seront également créées pour les étudiants qui ne confirment pas leur motivation à poursuivre dans les métiers de l'enseignement (par exemple, réorientation vers d'autres métiers de l'éducation ou de la formation, ou de la culture, auxquels préparent certains masters des autres départements de l'INSPE, d'autres masters en sciences de l'information et de la communication, voire vers les masters recherche proposés par les UFR).

6. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

● **Régime général**

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Validation :**

Les unités d'enseignement, semestres et années sont validées :

- Soit par obtention de chacun des éléments qui la compose
- Soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20

La validation des unités d'enseignement, semestres et années entraîne la capitalisation des crédits associés. Il en est de même pour les éléments constitutifs s'ils sont individuellement porteurs de crédits. La validation des stages s'effectue sur attestation de la personne ressource appartenant à l'organisation qui reçoit l'étudiant et de l'enseignant de l'INSPE chargé du suivi.

● **Compensation**

La compensation est organisée sur la base de la moyenne générale des notes obtenues lors des évaluations, pondérées par les coefficients, et s'opère :

- Entre les éléments constitutifs d'une même UE ;
- Entre les UE d'un même semestre ;
- Entre les deux semestres de la **même année** universitaire.

● **Capitalisation**

Les éléments constitutifs, unités d'enseignement et semestres, dont la valeur en crédits européens est fixée, sont capitalisables. Tout semestre, toute UE, tout élément constitutif crédité(e) capitalisé(e) est définitivement acquis(e) si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20. Il (elle) ne peut être passé(e) à nouveau par l'étudiant.

Il en est de même pour les UE non validées mais qui se trouvent dans les semestres validés par compensation ainsi que pour le semestre non validé mais qui se trouve dans une année obtenue par compensation.

Les éléments constitutifs, UE et semestres sont affectés d'un coefficient.

- **Capitalisation** de l'UE : chaque UE est définitivement validée et capitalisée soit par obtention de chacun des éléments constitutifs qui la composent, soit par compensation (moyenne générale pondérée des éléments constitutifs de l'UE supérieure ou égale à 10 sur 20) ;
- **Capitalisation du semestre** : chaque semestre est définitivement validé et capitalisé soit par obtention de chacune des UE qui le composent, soit par compensation entre les UE et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;
- **Capitalisation de l'année** : chaque année est validée soit par obtention de chacun des deux semestres qui la composent soit par compensation entre les deux semestres et obtention d'une moyenne générale pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20.

La convocation aux examens est faite par courrier électronique

● **Assiduité**

Les TD sont obligatoires (sauf régimes particuliers ci-dessous). La justification des absences est examinée par le responsable du diplôme. Toute absence doit faire l'objet d'une demande. Les justifications (documents originaux) doivent présenter explicitement les dates pour lesquelles l'absence est demandée, la demande fera apparaître clairement les dates, les horaires et le libellé des cours qui ne seront pas suivis.

Trois absences injustifiées ou non autorisées aux TD entraînent l'attribution de la note zéro dans l'enseignement considéré et pour les deux sessions d'examen. Quatre absences injustifiées ou non autorisées dans un enseignement entraînent l'interdiction de se présenter aux deux sessions de

l'examen terminal. Dans les deux cas l'étudiant ne sera pas convoqué à l'examen en question.

● ***Régime spécial***

Régime salarié et assiduité

Les demandes de régime salarié devront être adressées au secrétariat le plus tôt possible après la rentrée officielle. Les étudiants qui bénéficient du régime salarié sont dispensés d'assiduité aux TD. Cette dispense ne sera effective qu'après la demande, sous réserve d'autorisation. Avant, la présence aux TD sera obligatoire comme pour le régime normal. Dans le cas des demandes tardives une commission sera réunie. Les dossiers de demande de régime salarié devront faire apparaître : une attestation originale de l'employeur (contrat de travail) sur laquelle seront précisés les dates de l'emploi (début et fin), les jours d'emploi dans la semaine ainsi que les horaires journaliers. **Aucun statut de salarié ne sera délivré sans l'ensemble de ces informations.**

Dans le descriptif des enseignements de master 2, les UE mutualisées avec le master EBEP figurent en bleu pour un volume de 9h par UE.

Descriptif des enseignements MASTER 2 - Semestre 3

UE1 : CULTURE PROFESSIONNELLE	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Utilisation des TIC et ingénierie de formation	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CC	4
TOTAL UE				4		15		15		4

UE2 : ACCOMPAGNEMENT	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Accompagnement et relation d'aide (visite conseil). Stagiaires en difficulté.	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6

UE3 : ANALYSE de pratiques professionnelles	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Observation et analyse de situations professionnelles à partir de vidéos	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6

UE4 : RECHERCHE EN EDUCATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Ec1 : méthodologie de recueil et d'analyse des données	OBLIG	70	INSPE	10		5		5	CC	10
Ec2 : séminaires et analyse d'articles de recherche						5		5		
Ec3 : problématisation et mémoire de recherche						5		5		
TOTAL UE				10		15		15		10

UE5 : EDUCATION ET FORMATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Recherche et analyse de pratique en éducation et formation d'adultes	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CT	4
TOTAL UE				4		15		15		4

TOTAL				30	0	75	0	75		30
--------------	--	--	--	-----------	----------	-----------	----------	-----------	--	-----------

Descriptif des enseignements MASTER 2 - Semestre 4

UE1 : CULTURE PROFESSIONNELLE	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Utilisation des TIC et ingénierie de formation	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CC	4
TOTAL UE				4		15		15		4

UE2 : ACCOMPAGNEMENT	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Accompagnement et relation d'aide (visite conseil). Stagiaires en difficulté.	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6

UE3 : ANALYSE de pratiques professionnelles	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Observation et analyse de situations professionnelles à partir de vidéos	OBLIG	70	INSPE	6		15		15	CC	6
TOTAL UE				6		15		15		6

UE4 : RECHERCHE EN EDUCATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Ec1 : méthodologie de recueil et d'analyse des données	OBLIG	70	INSPE	10		5		5	CC	10
Ec2 : séminaires et analyse d'articles de recherche						5		5		
Ec3 : problématisation et mémoire de recherche						5		5		
TOTAL UE				10		15		15		10

UE5 : EDUCATION ET FORMATION	Type	CNU	Responsable pédagogique	ECTS	CM	TD	TP	Total	Type Eval	Coeff
Recherche et analyse de pratique en éducation et formation d'adultes	OBLIG	70	INSPE	4		15		15	CT	4
TOTAL UE				4		15		15		4

L'encadrement des mémoires donne lieu à 2 heures TD d'accompagnement par étudiant

TOTAL				30	0	75	0	75		30
--------------	--	--	--	-----------	----------	-----------	----------	-----------	--	-----------

TOTAL MASTER 2				60	0	150	0	150		60
-----------------------	--	--	--	-----------	----------	------------	----------	------------	--	-----------